



Mise a pied conservatoire + vehicule de fonction

Par **PERCHALICHA**, le **28/11/2011** à **09:02**

Bonjour, je suis sur le coup d'une mise à pied conservatoire (avec une convocation à un entretien préalable) et mon employeur m'indique que je peut conserver mon véhicule de fonction. Ce véhicule étant attaché à une carte de carburant société et à un télé badge d'autoroute, est je le droit de me servir du véhicule, de faire le plein de GO et d'utiliser le télé badge pendant la durée de la procédure ?

Merci pour votre retour.